



Commission des finances

Distr. générale
12 août 2005
Français
Original: anglais

Onzième session
Kingston (Jamaïque)
15-26 août 2005

Rapport du Secrétaire général de l'Autorité internationale des fonds marins sur le Fonds d'affectation spéciale volontaire destiné à accroître la participation des membres représentant des pays en développement aux réunions de la Commission juridique et technique et de la Commission des finances

I. Introduction

1. Un Fonds d'affectation spéciale volontaire destiné à accroître la participation des membres représentant des pays en développement aux réunions de la Commission juridique et technique et de la Commission des finances a été créé en 2002, sur demande de l'Assemblée de l'Autorité internationale des fonds marins, pour faciliter la participation des membres venus de pays en développement aux sessions de la Commission juridique et technique et de la Commission des finances. On trouvera dans les paragraphes qui suivent une description des opérations effectuées sur le Fonds depuis la dixième session annuelle de l'Autorité.

II. Demandes déposées et approuvées en vue de la onzième session

2. La Commission juridique et technique compte 18 membres ressortissants de pays en développement et la Commission des finances en compte sept, dont le pays hôte, la Jamaïque. Comme lors de la dixième session annuelle de l'Autorité, des notes verbales ont été adressées à tous les pays membres pouvant bénéficier du Fonds d'affectation spéciale avec copie aux représentants membres de l'une et l'autre Commission pouvant en bénéficier, afin de leur faire savoir qu'une aide pouvait leur être apportée au moyen du Fonds. Sept demandes recevables ont été reçues de membres de la Commission juridique et technique et deux de membres de la Commission des finances en vue de la onzième session annuelle. Ces demandes ont été évaluées sur la base des critères indiqués dans le document ISBA/9/A/5*-ISBA/9/C/5*. Toutes ont été approuvées au titre des frais de voyage par avion en

classe économique et de l'indemnité journalière de subsistance. Les membres ayant reçu une aide sont les suivants :

Membres de la Commission juridique et technique :

Shahid Amjad
Galo Carrera
Miguel Dos Santos Chissano
Albert Hoffman
Frida Armas Pfirter
Alfred Simpson
Inge Zaamwani

Membres du Comité des finances :

Hasjim Djalal
Juliet Semambo Kaleman

III. Recettes

3. Le montant total des contributions versées au Fonds d'affectation spécial depuis sa création est de 37 800 dollars des États-Unis, répartis comme suit : Angola (300 dollars); Namibie (1 300 dollars); Norvège (25 000 dollars); Oman (10 000 dollars); Direction générale de l'information, de la diplomatie, et des traités internationaux du Ministère des affaires étrangères de l'Indonésie (1 000 dollars); et M. Y. Kazmin (200 dollars). Au 31 juillet 2005, les fonds en dépôt avaient produit des intérêts d'un montant de 819 dollars des États-Unis. En outre, un montant de 75 000 dollars des États-Unis prélevé sur le fonds créé pour aider l'Autorité internationale des fonds marins à administrer et gérer les droits versés par les investisseurs pionniers a été versé au Fonds sous forme d'avance. Il n'y a pas eu lieu de faire appel à l'avance de 10 000 dollars des États-Unis que l'Assemblée avait autorisé le Secrétaire général de l'Autorité à faire, le cas échéant, pour répondre aux demandes d'assistance en vue d'une participation à la onzième session annuelle. Les recettes sont récapitulées dans le tableau ci-après (en dollars des États-Unis) :

<i>Recettes</i>	<i>2004</i>	<i>2005</i>	Total
Contributions	37 500	300	37 800
Avance	75 000		75 000
Intérêts	135	684	819
Total	112 635	984	113 619

IV. Dépenses

4. À la date du 12 août 2005, les dépenses se montaient à 90 181 dollars des États-Unis. Elles se répartissaient comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

	2004 – dixième session	2005 – onzième session	Total
	*	*	
Commission juridique et technique	4	7	
Frais de voyage	17 598	17 470	35 068
Indemnité journalière de subsistance	13 238	20 292	33 530
Commission des finances	3	2	
Frais de voyage	6 702	5 921	12 623
Indemnité journalière de subsistance	4 573	4 387	8 960
Total	42 111	48 070	90 181

* Nombre de membres ayant bénéficié d'une aide.

V. Solde disponible

5. À la date du 12 août 2005, le solde du Fonds d'affectation spéciale volontaire était de 23 438 dollars des États-Unis. Aucun remboursement n'a été effectué au titre de l'avance de 75 000 dollars des États-Unis prélevée sur le fonds créé pour aider l'Autorité à administrer et gérer les droits versés par les investisseurs pionniers.

VI. Appel à contributions

6. Comme en 2004, des notes verbales ont été adressées en 2005 à tous les États membres ainsi qu'à la Commission européenne pour leur demander de verser des contributions au Fonds. Pour 2005, l'envoi des notes verbales s'est fait au mois de janvier. La Namibie a répondu en versant une contribution de 300 dollars des États-Unis.